



Jun 2025

Le bulletin d'informations municipales de Bouhet

Christophe RAULT, Maire de BOUHET
et l'ensemble du conseil municipal
vous invitent à venir célébrer
les festivités du 13 juillet

Ouverture de la Mairie et de l'Agence
Postale Communale au public :

Lundi : 8 h / 12 h - 13 h 30 / 17 h 30

Mardi : 14 h / 18 h

Mercredi : 8 h 30 / 12 h 30

Jeudi : 8 h / 12 h

Vendredi : 13 h 30 / 17 h 30

 05 46 68 20 83 (répondeur)

 secretariat@bouhet17.fr

 www.bouhet17.fr

 Bouhet 2020



SOMMAIRE

- ❖ Le mot du Maire..... Page 3
- ❖ Les élus..... Page 4
- ❖ Les faits marquants des Conseils Municipaux..... Page 5
- ❖ Budget primitif 2025.....Page 6-7

I- La vie associative

- ❖ Bibliothèque..... Page 8-11
- ❖ Association Jaspinox..... Page 12
- ❖ Association des aînés ruraux..... Page 13-14
- ❖ CCAB, récap et informations.....Page 15
- ❖ ABCD.....Page 16-17
- ❖ AP3E..... Page 18-19

II- Informations diverses

- ❖ L'Heure civique..... Page 20
- ❖ Aide aux démarches..... Page 21
- ❖ Recensement militaire..... Page 22-23
- ❖ Les gestes qui sauvent..... Page 24
- ❖ (Centre d'Interventions et de Secours) Anais – Bouhet..... Page 25
- ❖ Applications utiles..... Page 26
- ❖ Conciliateur de Justice.....Page 27
- ❖ I-CAD (Identification des animaux)..... Page 28
- ❖ Espaces verts.....Page 29
- ❖ Infos tris sélectif et PASS Cyclad.....Page 30-31
- ❖ État Civil.....Page 32
- ❖ Cycle & Sound..... Page 33-34
- ❖ Jours et Horaires d'ouvertures des piscines..... Page 35
- ❖ Ateliers d'Art « Mari C » Page 36
- ❖ Foyer de Vie»..... Page 37-38
- ❖ L'art Campanaire, Louise de Bouhet Page 39-42
- ❖ A vos agendas.....Page 43
- ❖ Goûter de l'été.....Page 44
- ❖ Coloriages..... Page 45-46
- ❖ Festivités du 13 juillet..... Page 47
- ❖ Bulletin d'inscription du CCAB pour le 13 Juillet..... Page 48

Le Mot du Maire



Chères Bouhétaises, Chers Bouhétais,

Les beaux jours arrivent enfin et ce, pour le bonheur de tous.

Les années se suivent et parfois se ressemblent quelque peu. Après 2024 et son instabilité politique mais surtout parlementaire, nous sommes confrontés pratiquement jour pour jour à une situation particulièrement inquiétante au Proche-Orient, sans oublier le conflit entre la Russie et l'Ukraine.

Quelque part, « loin de tout cela » mais en y pensant quand même, poursuivons notre engagement pour le bien de notre belle commune et de ses administrés !

De beaux moments de rassemblements ont eu lieu au cours de ces derniers mois, une balade à la campagne organisée par le comité de coordination et rassemblant une soixantaine de personnes, une commémoration du 8 mai avec nombre de Bouhétais présents et dans quelques jours, le 29 juin, un évènement fédérant des passionnés d'automobiles d'exception, se déroulera au Foyer De Vie.

Parallèlement à cela, nous fêtons la première année de la création de la super supérette API et les six premiers mois de notre cabinet paramédical. À ce titre, deux nouvelles kinésithérapeutes prennent leurs fonctions le 1er septembre prochain ; nous leur souhaitons la bienvenue.

Les projets ne manquent pas et se poursuivent même dans ces derniers mois de mandat. Nous aurons la joie de voir la nouvelle bibliothèque inaugurée à l'automne prochain tout comme la boulangerie « LE PETIT TALMEUNIER DE BOUHET », avant la fin de l'année.

La dynamique de Bouhet est toujours en plein essor, avec une mobilisation et un engagement de l'ensemble des membres du conseil municipal, sans faille, à mes côtés.

Dans cet esprit « rassembleur », les événements festifs à venir sont concentrés sur la fête du village du 13 juillet ainsi que sur le Cycle and Sound, le 14 septembre, sur les communes de Bouhet, Anais et Virson, journée pilotée par la communauté de communes Aunis Sud sous le thème de la balade, du vélo, de la culture et de la musique. L'épicentre de ce moment, regroupant environ 250 participants, se situera place de la mairie à Bouhet.

Sur le plan scolaire, la commune de Chambon sortira officiellement du RPI à la rentrée 2026. Ce choix est respecté tant par le maire de Virson que par moi-même, avec qui nous formerons un nouveau RPI. Aucune inquiétude pour nos élèves à ce sujet.

En début d'automne, j'organiserai avec l'ensemble de l'équipe municipale, une réunion publique, afin de vous relater, à vous toutes et tous, chères Bouhétaises et Bouhétais, l'action menée par vos élus durant ces quelques années et toujours avec certaines prospectives.

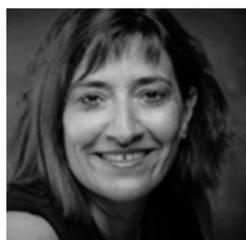
Cette rencontre sera aussi l'occasion de vous écouter, d'observer vos remarques et suggestions et de poursuivre l'objectif d'un débat constructif.

Bel été à toutes et tous !

Bien à vous,

**Votre maire,
Christophe RAULT**

Les Élus De la Commune



Florence VILLAIN
1^{ère} adjointe



Jean-Daniel RODRIGUEZ
2^{ème} adjoint



Christophe Rault
M. le Maire



Pascal CHAUCHEAU
3^{ème} adjoint



Richard INES
4^{ème} adjoint



Pierre-Yves MERCKEL
Conseiller



Isabelle SIMONNEAU
Conseillère



Aurélien GENTES
Conseiller



Sandra SEIGNEURET
Conseillère



David ARRIF
Conseiller



Louis-Marie COUDRIN
Conseiller



Séverine LAMOUREUX
Conseiller



Yves LAMOUREUX
Conseiller



Monique BRIFFAUD
Conseillère



Yannick DIOCLES
Conseiller

Les faits marquants du Conseil Municipal

de Janvier
à
Juin 2025

Ressources humaines

- En mai, un agent technique a présenté sa démission.
- En juin, une nouvelle secrétaire a rejoint l'équipe de la mairie, à mi-temps, pour un CDD de 6 mois.

Travaux et aménagements

- Le cabinet paramédical est ouvert au public depuis le 6 janvier 2025.
- L'ancienne salle des aînés est en cours de rénovation pour accueillir la future bibliothèque.

École et scolarité

- Une classe sera fermée à l'école de **Chambon** à la rentrée 2025.
- La commune de Chambon quitte le **Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)**, avec prise d'effet en septembre 2026.

Manifestations organisées

- **Vœux du Maire** : le 24 janvier
- **Cérémonie du 8 mai**
- **Balade conviviale** organisée par le comité de coordination le 27 mai

Budget communal

Le budget 2025 a été voté en mars.

À noter : **aucune augmentation des taux d'imposition** n'a été décidée, conformément aux engagements de l'équipe municipale en début de mandat.

Information importante – Horaires d'ouverture en août

En raison des congés estivaux, notamment de la secrétaire générale, de nouveaux horaires seront mis en place afin d'assurer la continuité du service à la mairie et à l'agence postale.

Du **4 août au 22 août inclus**, les permanences seront assurées aux horaires suivants :

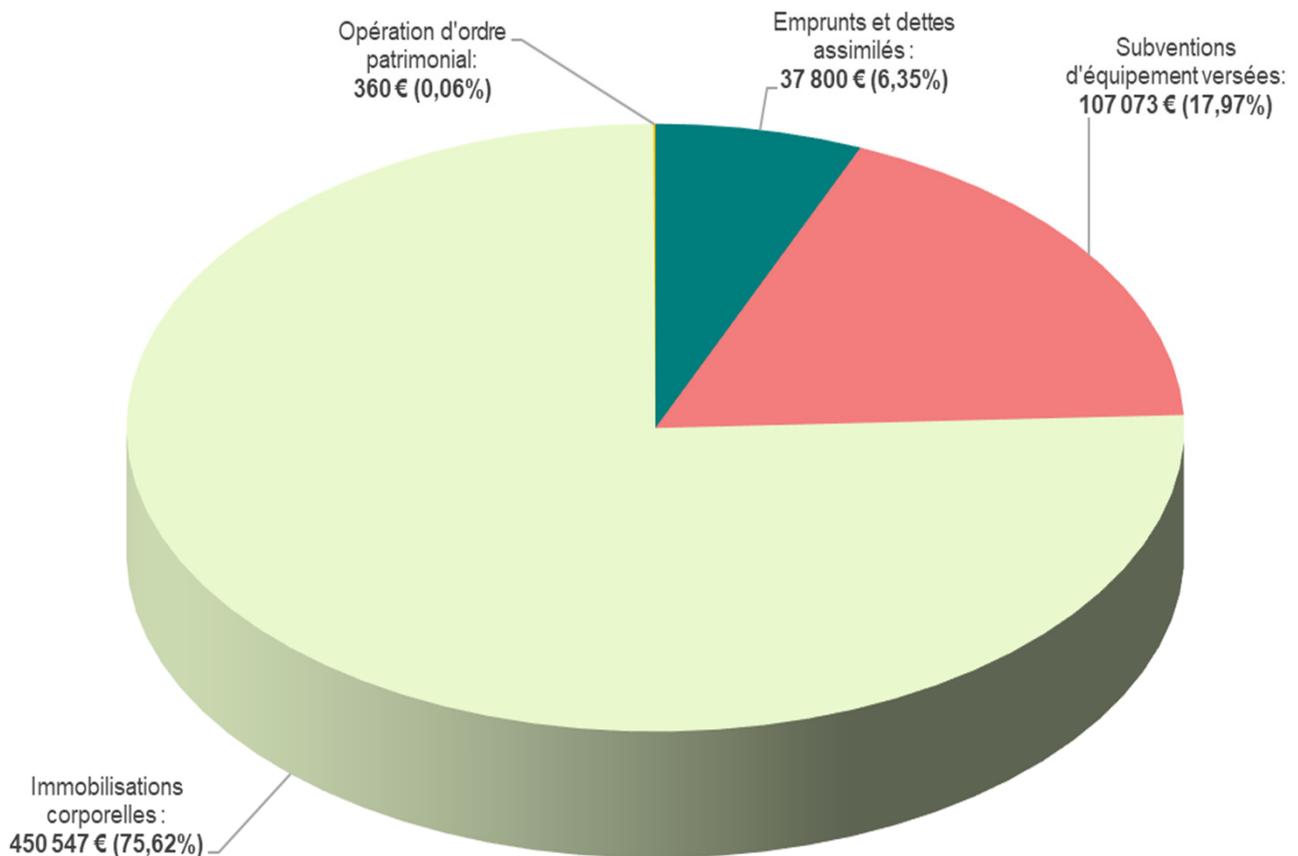
Mardi : de 14h00 à 18h00

Mercredi : de 8h30 à 12h30

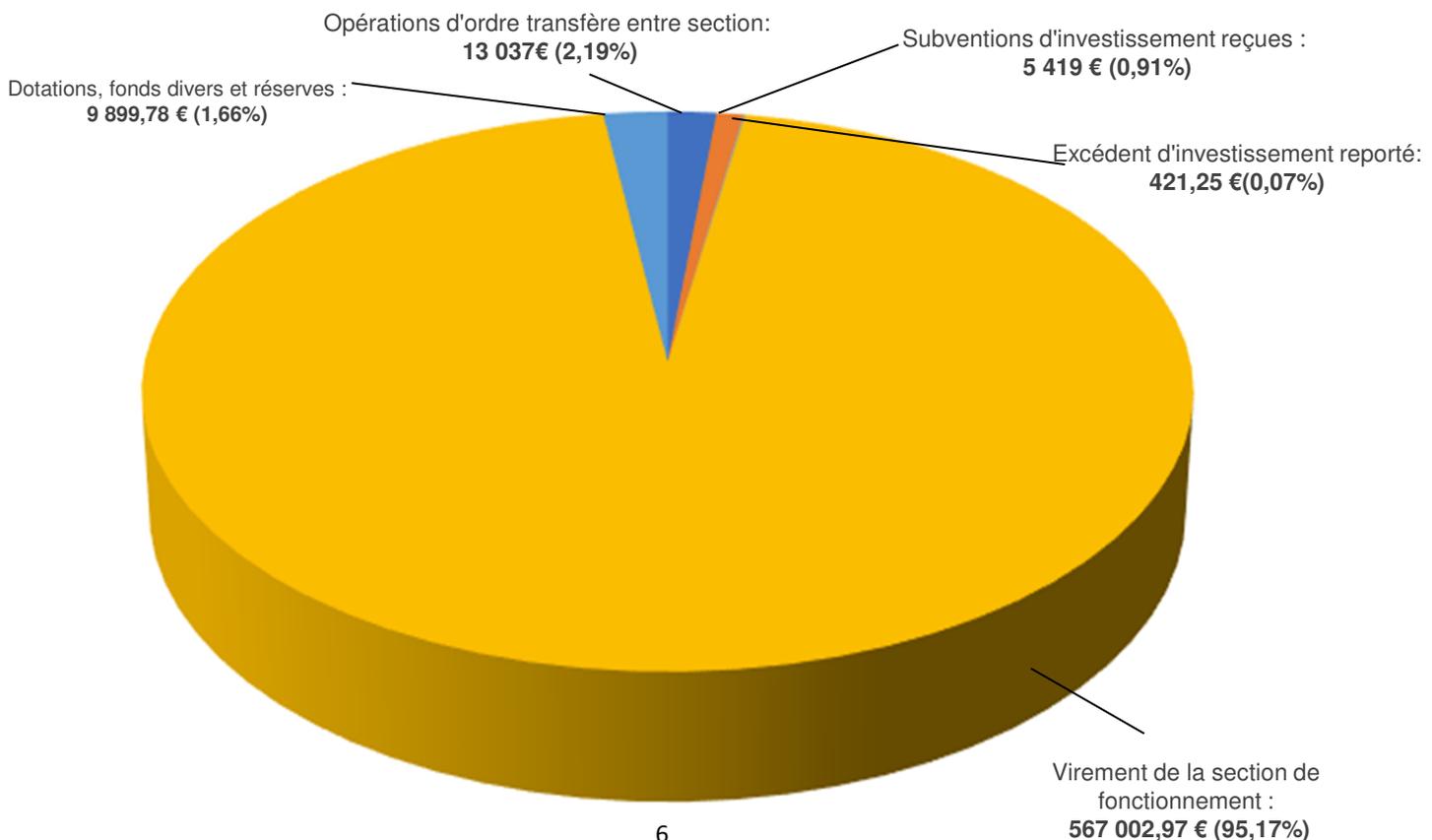
Jeudi : de 8h00 à 12h00

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons un bel été.

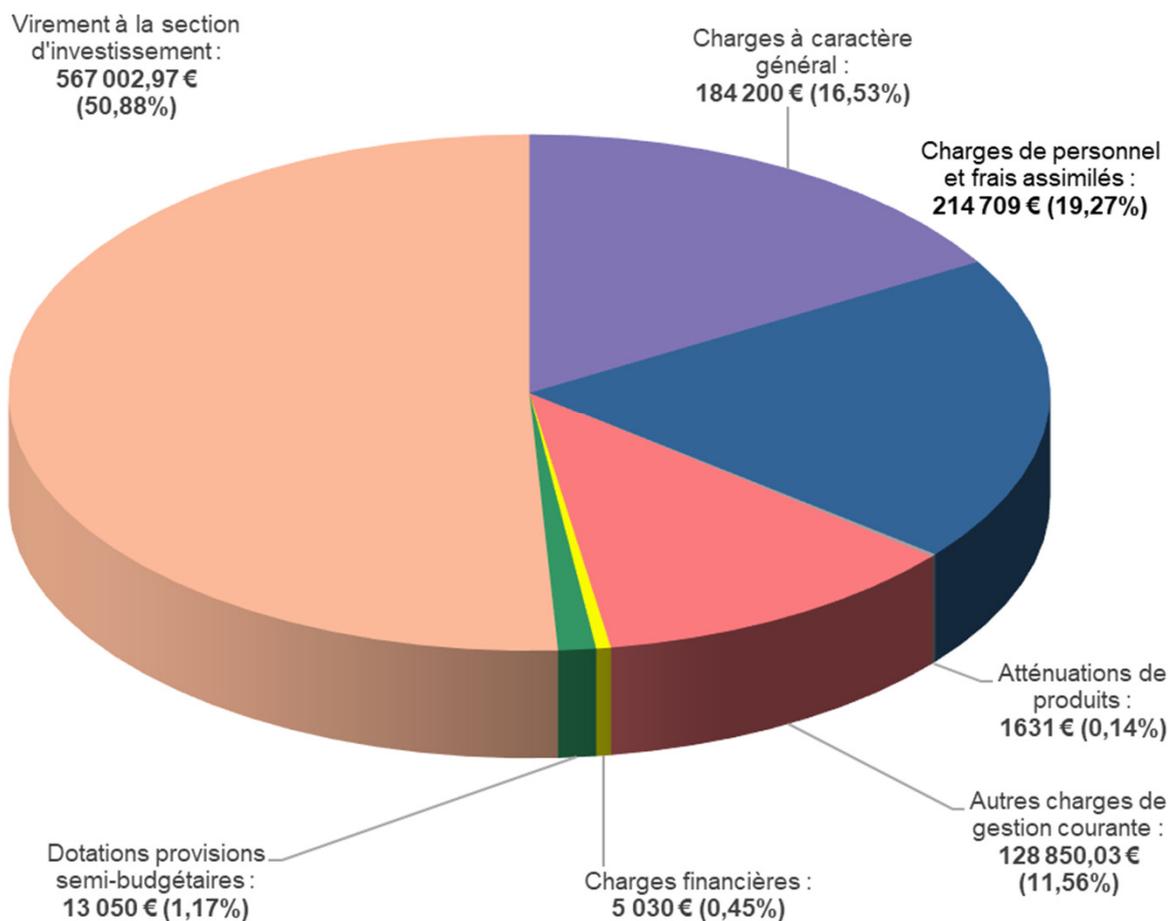
Dépenses d'investissement : 595 780 €



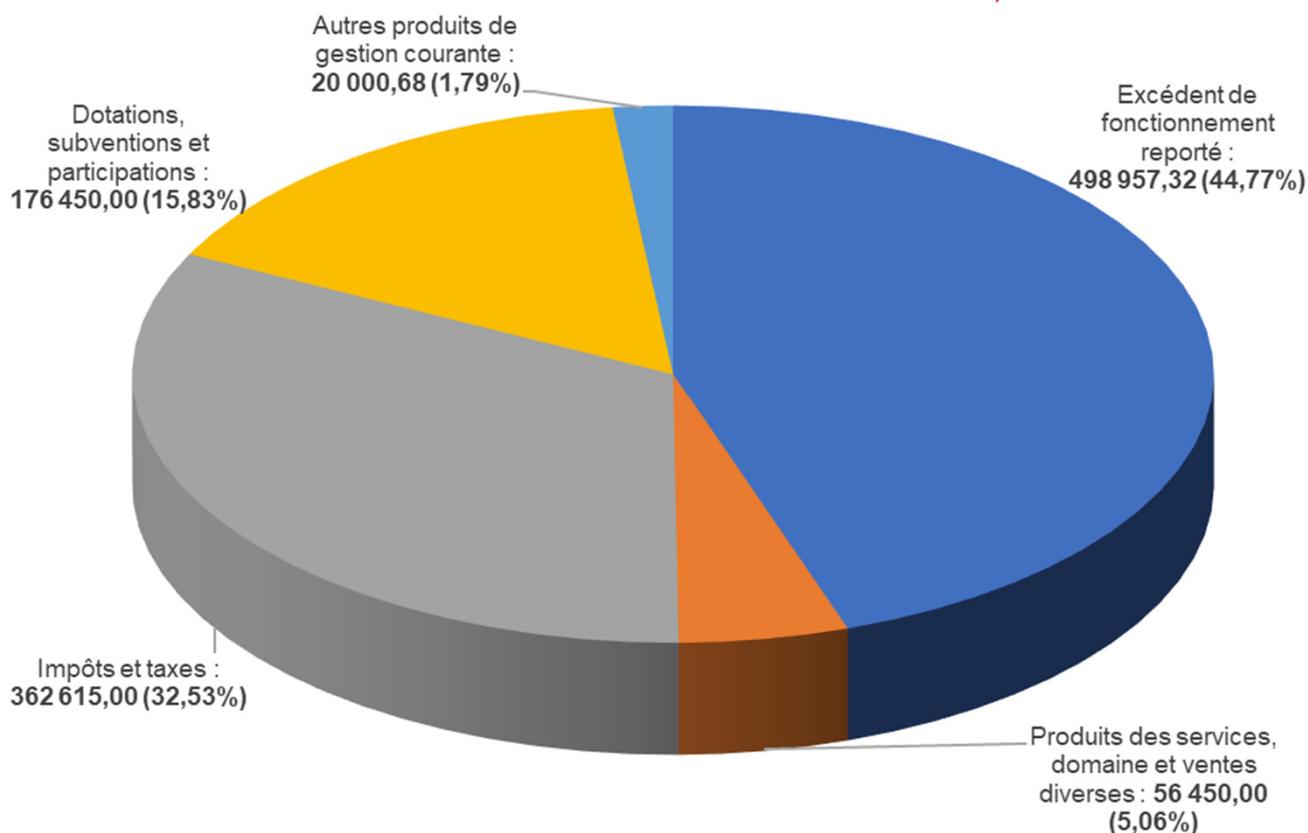
Recettes d'investissement : 595 780 €



Dépenses de fonctionnement : 1 114 473,00 €



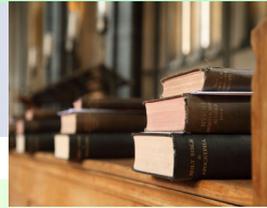
Recette de fonctionnement : 1 114 473,00





LA VIE ASSOCIATIVE

BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque vous accueille le mercredi après-midi de 16h à 18h et le samedi matin de 10h à 12h.

L'inscription à la bibliothèque est **gratuite** pour tous, petits et grands. Cette inscription vous permet d'accéder à de nombreux avantages :

- *les livres de la bibliothèque
- *les livres du réseau via sa navette et ses réservations (15 bibliothèques en réseau)
- *via le site : <https://bibliotheques-aunis-sud.c3rb.org/> vous pouvez :
 - accéder à votre compte lecteur
 - effectuer, prolonger, annuler des réservations
 - profiter d'une offre numérique pour tous



La bibliothèque a accueilli les classes de l'école avant chaque période de vacances scolaires, avec la lecture d'un Kamishibaï ou d'une histoire par les bénévoles, ou d'un conte par notre conteuse Françoise Rideau.

L'atelier d'écriture touche à sa fin et recommencera en septembre, deux fois par mois, le jeudi matin. Cet atelier, gratuit, est ouvert à tous et toutes, petits et grands.

Retrouvez aussi La Ronde des histoires avec « Le Voyage de Mokolo » de Christine Merville pour les enfants de 0 à 3 ans avec, le Jeudi 27 Novembre 2025 à la salle des fêtes (réservation recommandée).

Le Rigol Sème a eu lieu le dimanche 11 mai en association avec la bibliothèque

**Sandrine CAZEAUX,
Secrétaire Générale de mairie, en charge de la bibliothèque municipale.**

Appel à bénévoles

Bibliothèque de la commune



Chers habitants,

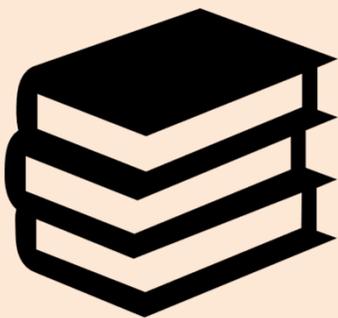
Nous avons **besoin de bénévoles** pour assurer le bon fonctionnement de la bibliothèque.



Que vous soyez passionné(e) de lecture, désireux(se) de vous impliquer dans la vie locale, ou simplement disponible pour donner un peu de votre temps, votre aide sera précieuse.

Les missions peuvent inclure :

- ❖ l'accueil du public,
- ❖ le rangement et le prêt des livres,
- ❖ l'animation de petits ateliers ou lectures,
- ❖ la gestion des inscriptions et du prêt informatisé.



Aucune compétence particulière n'est requise, simplement un peu de temps, de bonne volonté, et l'envie de participer à la vie de la bibliothèque.

Si vous êtes intéressé(e), merci de vous faire connaître en mairie, à la bibliothèque ou par mail à

biblio.bouhet@laposte.net

En vous remerciant par avance pour votre engagement.

La nouvelle bibliothèque de notre commune ouvrira ses portes à l'automne prochain.



Comme une déambulation sur le fil de son existence, l'artiste-auteur utilise ses textes, les contes ou ses chants. Il suit son parcours malicieux, intime, rude tendre et réaliste.

Le silence est en toile de fond ; la voix s'y promène utilisant parfois des instruments, des sons et harmonies, mélangeant le langage de l'âme et du verbe, celui du corps et de l'expression.



On Y chaparde les étoiles, on y brocante les souvenirs;

On « Nostalgie » le passé et l'on « endimanche » le présent,

pendant cette parenthèse de pure poésie,

Où le spectateur baroude aisément

puisqu'il y retrouve ses propres joies, ses peines,

ses aspirations et ses valeurs.

ENFANTS TROUVÉS ET ABANDONNÉS EN VENDÉE AU XIX^E SIÈCLE

LA GESTE



Christian Péaud

ENFANTS TROUVÉS ET ABANDONNÉS EN VENDÉE AU XIX^E SIÈCLE

Au XIX^e siècle, l'État décide de prendre en charge les enfants trouvés ou abandonnés. Pour cela il crée, dans l'hospice de chaque arrondissement des départements, un tour d'abandon pour recueillir les enfants. En Vendée, ils ont eu peu de succès en dehors de celui de la Roche-sur-Yon. Les enfants sont trouvés en majorité dans des paniers près des bâtiments publics ou suspendus aux barrières de l'octroi comme à Fontenay-le-Comte. Dans cette ville et dans son arrondissement, des sages-femmes acceptent d'accoucher les femmes anonymement et elles viennent ensuite déclarer les enfants de père et de mère inconnus.

Aussitôt leur découverte ou leur abandon, les sœurs tourières des hospices ou les officiers d'état civil donnent un nom aux enfants et ceux-ci sont placés en nourrice dans les communes et ils seront à la charge du département jusqu'à leurs douze ans.

Au cours du XIX^e siècle, le nombre d'enfants trouvés ou abandonnés va augmenter considérablement. De nombreux abus vont être constatés par les préfets poussant l'État à organiser des échanges entre départements.



Christian Péaud est né à Pouzauges (85) en 1959. Il a fait sa carrière dans l'enseignement primaire. Il est passionné d'histoire surtout l'histoire locale. C'est l'une de ses recherches qui l'a amené à étudier l'accueil des enfants trouvés et abandonnés en Vendée au XIX^e siècle car plus de 200 enfants ont été accueillis en nourrice dans les familles des deux communes.





ASSOCIATION JASPINOUX

L'association « Les Jaspinox » a été très heureuse de vous présenter son dernier spectacle.



La pièce a suscité beaucoup de rires et d'applaudissements. Beaucoup de spectateurs ont aimé, car ils ne s'attendaient pas à la fin de la pièce. Nous sommes ravis d'avoir su trouver ce genre de pièce et d'avoir eu autant de succès. Mais la saison 2025/2026 arrive à grands pas.

Nous recherchons des acteurs pour petits ou grands rôles, peu importe. L'important, avec le théâtre, c'est de se faire plaisir et d'apporter de la joie aux spectateurs. Les oublis de texte font partie du spectacle vivant. Et je peux vous assurer que c'est aussi avec ce genre de situations qu'il y a le plus de rires.

Les répétitions commencent en septembre pour des représentations en mars.

Si vous avez envie d'essayer le théâtre ou besoin de renseignements, n'hésitez pas, contactez-nous à l'adresse suivante :

les.jaspinox@gmail.com

L'association des aînés ruraux de BOUHET/ANAIS



Oyez, oyez braves gens



L'association « Les Aînés Ruraux de BOUHET/ANAIS » dont la devise est « **On est là pour passer des moments jubilatoires et prendre plaisir à être ensemble** » (Critère incontournable lors de l'inscription !!!) se félicite du résultat des cinq premiers mois 2025. Entre nos animations chaque semaine (Scrapbooking, cartonnage...) et nos après-midi jeux chaque semaine impaire (Belote, tarot, Dames...) qui remportent un franc succès, il y a aussi nos manifestations telles que le repas poule au pot sans oublier les après-midi crêpes, merveilles... Sur chacune de ces manifestations nous avons eu beaucoup de participants. Le mot d'ordre était qu'il y ait sur chacun de ces événements de la **Bonne humeur**.

Avertissement : Il faut avoir un certificat médical à l'inscription dans le club, spécifiant la capacité à faire travailler tous vos muscles du sourire sans retenue.

Alors n'hésitez plus ! Venez nous rejoindre lors de nos animations et manifestations futures !

✚ Samedi 14 juin 2025 à 12h30 pour un repas moules/frite (Fait maison)
à la Salle des associations de Bouhet (Ouvert à tous)

Vendredi 26 septembre 2025 pour une sortie entre adhérents
(Repas au restaurant suivi de la visite d'un musée)

Samedi 18 octobre 2025 pour son repas choucroute (Fait maison)
à la Salle des associations ou salle des fêtes de Bouhet (Ouvert à tous)

✚ Jeudi 20 novembre 2025 à partir de 14h pour le Beaujolais nouveau (Ouvert à tous)
(Jeux l'après-midi et dégustation à partir de 18h) à la Salle des associations de Bouhet

✚ Lundi 8 décembre à partir de 14h pour le goûter de Noël des adhérents
(Jeux l'après-midi et goûter à partir de 16h30) à la Salle des associations de Bouhet
(Ouvert aux adhérents et conjoints)

✚ **Voir pub ci-dessous**

Si le temps vous rend morose, si les actualités vous dépriment, alors faites le plein de rire et d'énergie avec les Aînés Ruraux.

Age requis pour faire partie du club : Entre 18 ans + 1 jour et 99 ans 3 mois et 3 jours !!!

Les guillerets compères que nous sommes souhaitent à tous les dynamiques, grognons, retraités, enfants, sportifs, rêveurs, curieux, bavards, pantouflards, amoureux, passionnés, malins... **une très bonne fin de 1^{er} semestre et un formidable 2^{ème} semestre 2025.**

Pour tous renseignements appelez Yannick au 06 63 40 86 16

REPAS

MOULES/FRITES

ORGANISÉ PAR LES AÎNÉS RURAUX DE BOUHET/ANAIS

Plat fait maison

Samedi 14 juin 2025

Ouverture des portes à 12h30 et repas à 13h

Salle des associations de BOUHET

Ouvert à tout le monde : Réserver rapidement - Repas prévu pour 60 personnes
Pour des raisons sanitaires, il est demandé à chacun de venir avec ses couverts, assiette, verre, etc...

La participation demandée est de 15€ par adhérent et de 20€ par personne non-adhérente
L'inscription avec le règlement est obligatoire et doit être faite au plus tard le 30 mai

Dans l'après-midi il est prévu : Belote - Tarots - Scrabble - Jeux de sociétés, etc...

Bulletin de participation à retourner au plus tard le 30 mai à
Mme Françoise Bariteau au 7 rue du 19 mars 1296 - 12940 BOUHET
☎ 05 46 35 23 34 (ou par lettre de message) ☎ ou Lbariteau17@orange.fr

M/Mme _____ Participera (ent) au repas « Moules/Frites » organisé par l'association des « Aînés Ruraux de BOUHET/ANAIS » le 14 juin 2025 et sera (ent) accompagnée(s) de _____ Personne(s)

Nombre de participant(s) adhérent(s) _____ X 15 € = _____ €

Nombre de participant(s) non adhérent(s) _____ X 20 € = _____ €

☐ joint un chèque à l'ordre de l'association des « Aînés Ruraux de Bouhet/Anais » d'un montant de _____ €

BEAUJOLAIS NOUVEAU

ORGANISÉ PAR LES AÎNÉS RURAUX DE BOUHET/ANAIS

Jeudi 20 novembre 2025

18h à 21h30

Salle des associations de BOUHET

Beaujolais nouveau Ouvert à tout le monde

La participation demandée est de 7€/adhérent et 10€/non-adhérent

L'inscription est obligatoire et doit être faite avant le 14 novembre auprès de Mme Bariteau Françoise au 05 46 35 23 34 (ou par lettre de message sur le répondeur) ou par mail sur Lbariteau17@orange.fr

Dans l'après-midi il est prévu (Entre 14h et 18h) : Belote - Tarots - Scrabble - Jeux de sociétés, etc...

Dégustation à partir de 18h accompagnée d'un en-cas

13

Vous trouverez sur la page suivante toutes les infos nous concernant

L'association des AINES RURAUX de BOUHET/ANAIS

Est un club ouvert à toutes et à tous, sans limite d'âge.

à partir de 18 ans

13 € à l'adhésion pour l'année (*Assurance comprise*) et vous pourrez participer et profiter pleinement de nos différentes activités :

- ✓ Après-midi belote, tarot, randonnée (*Vélos et marche*)
- ✓ Après-midi loisirs créatifs (*Scrapbooking, couture, broderie, etc. etc...*)
- ✓ Après-midi crêpes, merveilles, gaufres...
- ✓ Beaujolais nouveau...
- ✓ Repas du club, de Noël, journée pique-nique...
- ✓ Journées sorties en covoiturage, minibus ou autocar.
- ✓ Possibilité de journée de chasse ou de pêche en étang...
- ✓ Journée de la forme...
- ✓ Voyages organisés (*8 ou 15 jours*)
- ✓ Célébration de « La semaine Bleue »
- ✓ Concours de belote (*Calendrier des clubs INTERCLUBS*)

Amitié, convivialité, joie et partage sont au rendez-vous au sein de l'association.

Possibilité de pratiquer de la gym douce, Yoga avec l'association ABCD

Amicalement et à bientôt

Le club participe aussi à certains évènements tel que :

Pour tous renseignements sur l'association contacter
Mr. Yannick DIOCLES au 06 63 40 86 16

GOÛTER DE NOËL ORGANISÉ PAR LES AINÉS RURAUX DE BOUHET/ANAIS



Lundi 8 décembre 2025

à partir de 14h

Salle des associations de BOUHET

ouvert uniquement aux adhérents

L'inscription est obligatoire et doit se faire avant le 3 décembre

Mme Barthelemy Françoise au 06 66 95 28 54 ou par mail au marcelle@clubbouhet.com

3 rue du 19 mars 892 - 17450 BOUHET

ou par mail au barthelemy57@orange.fr

Dans l'après-midi il est prévu :

Belote - Tarot - Scrabble - Jeux de société, etc. etc...



DES VOITURES D'EXCEPTION POUR DES PERSONNES EXCEPTIONNELLES



Dimanche 29 juin 2025

Au profit des résidents du foyer de BOUHET
2 Chem. de la Mouchenière, 17450 BOUHET



**EXPOSITION DE VOITURES
dans le jardin du foyer de vie**

14H00 - 17H30

ENTREE GRATUITE



Voitures de prestige - Sportives - Anciennes - Yongtiner - Américaine
et de nombreuses mobylettes

ANIMATIONS

Assurée par :

SOUNDSYSTEM OLERIC

avec la participation :

Groupe SAAJ

BOJAS

Méloody et ses élèves

BUVETTE

PRÊT-À-MANGER



Avec la participation des résidents

Contact : Mme Anouk GUIGAND - 06.12.41.84.14 - anoukvantongel@yahoo.fr



COMITÉ DE COORDINATION DES ASSOCIATIONS DE BOUHET :



Chers Bouhétais, chères Bouhétaises,



Le **27 Avril** dernier, par une magnifique matinée ensoleillée, le Comité organisait sa 1^{ère} Balade à la campagne ! Nous avons eu le plaisir d'accueillir 55 marcheurs, venus avec leur bonne humeur, découvrir notre jolie commune ! Un parcours de 9.5 kms ponctué d'une petite pause gourmande sur le chemin de Silop, d'un apéritif et un repas partagé sur l'espace enherbé de notre belle église ! Une belle réussite que nous prévoyons de réitérer l'an prochain !



Les semaines défilent et nous nous activons déjà à l'organisation de notre traditionnelle fête du **13 Juillet** !



Nous proposerons comme l'an passé, un après-midi récréatif avec des jeux gratuits en plein air pour petits et grands ! Palets, jeux en bois, pêche à la ligne, maquillage etc.

Retrouvons-nous ensuite le soir autour du traditionnel pot offert par la mairie, qui sera suivi d'un repas sur la place du village, de la retraite aux flambeaux et du feu d'artifice.

Et pour notre plus grand plaisir, la soirée sera animée par l'excellent duo « P&P » avec Teddy et Chris qui nous feront l'honneur d'être parmi nous pour la seconde année consécutive !



Les réservations sont ouvertes et nous vous attendons nombreux !

Retrouvez notre fiche d'inscription **au dos de ce bulletin**, à l'accueil de la mairie, ou sur simple demande.

Renseignement sur cc.bouhet@free.fr ou par tél Nathalie **07.52.02.45.24** Katia **06.81.70.09.17**

Le **21 septembre** prochain, sera organisé le 2^{ème} vide grenier, sur le chemin de La Mouchenière avec restauration et buvette sur place tout au long de la journée.

Nous poursuivons la location de matériel (tables, chaises, bancs...) et vaisselle pour les associations et particuliers. Pour tout renseignement: **Nathalie BOUCARD** au **07 52 02 45 24** ou **Katia** au **06.81.70.09.17**

- Table pliante 6 personnes : 5€
 - Chaises : 1€ les 5
 - Banc : 2€
 - Vaisselle pour 100 personnes.
- 1€/personne- minimum 20 personnes

Le montant minimum de location est fixé à 10€. Le week-end, le matériel est à retirer au plus tard le vendredi.

**Les membres du Comité vous souhaitent de
passer un très bel été !
A très bientôt !**

SYNTHESE :

Associations / activités / communes

Soit un total de 111 adhérents qui se répartissent par commune de la façon suivant

GYM VOLONTAIRE

BOUHET	7
COURCON	2
LE GUE D ALLERE	4
PUYRAVAULT	5
SURGERES	3
VIRSON	1
VOUHE	1

TOTAL	23
-------	----

ABCD ZUMBA

BLAMERE	1
BOUHET	6
CHAMBON	1
LE GUE D'ALLERE	1
SAINT CHRISTOPHE	1
SURGERES	1
VIRSON	5
VOUHE	1

TOTAL	17
-------	----

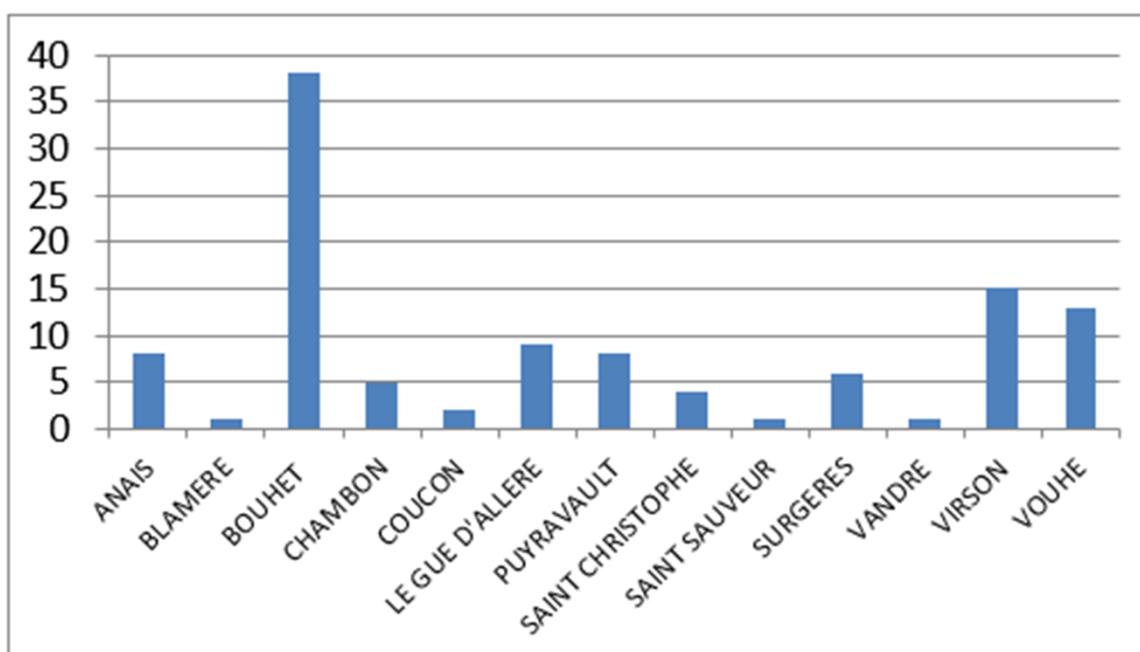
ABCD YOGA GYM DOUCE

ANAI5	8
BOUHET	25
CHAMBON	4
LE GUE D'ALLERE	4
PUYRAVAULT	3
SAINT SAUVEUR	1
SAINT CHRISTOPHE	3
SURGERES	2
VANDRE	1
VIRSON	9
VOUHE	11

TOTAL PERSONNE	71
----------------	----

TOTAL INSCRITS AU DIFFERENTS COURS	77
--	----

TOTAL GENERAL 111



Au cours des trois dernières années, le nombre d'adhérent(e)s a diminué, passant de 36 à 30, puis à 23.

Les cours se sont tenus cette année le mardi de 9h30 à 10h30 et le jeudi de 20h30 à 21h30.

Le certificat médical n'est plus exigé, mais une fiche de renseignements reste à compléter.

Les chèques vacances et chèques sport ANCV sont acceptés.

La baisse continue des effectifs, le gel des tarifs, ainsi que les coûts engendrés par le remplacement de l'animatrice durant ses congés maladie ces deux dernières années, entraînent un déficit prévisionnel de 727,41 € à la clôture de l'exercice 2024/2025. Ce déficit sera en partie couvert par la participation de certains adhérents et une avance de trésorerie.

Renseignements

Marc Jardino :

06 04 06 59 35

Marilyne Gaunt :

06 65 34 52 56

Pour rappel l'adhésion n'a pas augmenté depuis 4 ans (155€).

L'assemblée générale de juillet décidera des nouvelles modalités, et vous en serez informé(e).

ASSOCIATION BOUHETAISE de CULTURE et de DETENTE



Les adhésions du YOGA, de la GYM DOUCE et de la ZUMBA totalisent 88 personnes pour un total de 94 inscrits au cours.

Pour le YOGA et la GYM DOUCE

Cette année, nous avons proposé 3 cours de YOGA et 2 cours de GYM DOUCE, animés par Mélissa ROUSSEL. Le nombre de participants est passé de 51 à 71.

Le tarif annuel était de 160 €, auquel s'ajoutaient 7 € de cotisation/assurance. Chaque cours accueillait jusqu'à 14 participants, pour un total de 35 séances sur l'année.

Un changement d'horaires et d'organisation est prévu pour la saison 2025/2026. Une enquête est en cours, ce qui ne nous permet pas, à ce jour, de vous transmettre les nouvelles informations. Vous serez tenu(e)s informé(e)s dès que le nouveau planning sera établi.

Pour la ZUMBA

Créé à la rentrée 2024, le cours de Zumba a lieu chaque mercredi soir de 20h30 à 21h30. Il est animé par Mercédès Villiers et compte actuellement 18 inscrites.

Le tarif a été fixé à 100 €, auxquels s'ajoutent 7 € de cotisation/assurance, pour un total de 27 séances. Ce montant peut être revu à la baisse en fonction du nombre d'inscriptions. Le cours peut accueillir jusqu'à 35 à 40 participantes.

EXPOSITION / Peintures, photos, affiches...

Faute de temps, l'organisation n'a pas pu être assurée en 2024 ni en début d'année 2025. Elle a finalement été reprogrammée pour le week-end du 19 au 20 juillet.

À ce jour, 7 personnes présenteront leurs travaux, dont 3 membres de l'association ABCD.

Vous pouvez également participer en nous en informant dès à présent.

Présidente: Aurélie JACQUES : courriel : associationabcd@orange.fr;

Trésorier : Marc JARDINO tél : 06 04 06 59 35, courriel : abcd.bouhet@free.fr;

Secrétaire : Michèle JARDINO tél : 05 46 67 65 02, courriel : jardino.michele@free.fr;



Associations des Parents des 3 Écoles

L'AP3E vous présente son bilan de l'année scolaire 2024/2025:

Les fonds récoltés tout au long de l'année permettent à l'association de verser des subventions aux 3 écoles pour leurs projets de sorties scolaires.

Pour l'année 2024-2025, nous avons aidé au financement d'une sortie au zoo de Chizé pour l'école de VIRSON, d'une sortie au Puy du Fou pour l'école de CHAMBON et d'une classe verte au centre du Loup Garou pour l'école de BOUHET.

L'été est à présent là pour du repos pour tous.

Nous nous retrouvons **le 13 Septembre prochain** pour notre traditionnelle **marche gourmande** qui se tiendra cette année sur la commune de Bouhet.

A noter également, l'organisation d'un **loto le 12 Octobre 2025 à Chambon !**

Bel été à tous et au plaisir de vous retrouver à la rentrée 2025, avec nous l'espérons, toujours plus de nouveaux bénévoles ! 😊

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements à l'adresse suivante:

ap3ecoles@gmail.com

ou sur notre page facebook:

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100013627427523>

L'équipe de l'AP3E



Événements 2025 organisés par l'AP3E

	<p>Dimanche 23 Mars Après-midi JEUX DE SOCIÉTÉ Chambon Entrée gratuite</p>	
	<p>Vendredi 18 Avril BOUM des enfants Bouhet</p>	
	<p>Mai Vente de parfums pour la fête des mères et la fête des pères</p>	
	<p>Vendredi 27 Juin KERMESSE des 3 écoles (Virson, Bouhet, Chambon)</p>	
	<p>Samedi 13 Septembre MARCHE GOURMANDE Bouhet</p>	
	<p>Samedi 12 Octobre LOTO Chambon</p>	
 <small>Illustration AP3E</small>	<p>Samedi 18 Octobre JUS DE POMMES Nouvelle cuvée !</p>	



INFORMATIONS DIVERSES

👉 L'HEURE CIVIQUE 👈



L'heure CIVIQUE Bouhetaise

Si vous avez besoin d'un peu de soutien moral ou d'aide (petit bricolage, courses, garde d'enfant, déplacement, documents administratifs, soutien scolaire, ...) les bénévoles de « l'heure civique » sont là pour vous.

N'hésitez pas à appeler la mairie au 05 46 68 20 83 ou Nathalie Boucard au 07 52 02 45 24.

L'ambassadrice « heure civique de Bouhet » : Nathalie Boucard



L'heure CIVIQUE Bouhetaise

Et si je donnais une heure par mois pour aider un voisin ?

Chacun d'entre nous peut le faire !
Inscrivez-vous sur
bouhet.lheurecivique.fr



Une heure par mois ? Chacun d'entre nous peut le faire !

- 1 Vous vous **inscrivez** sur le site bouhet.lheurecivique.fr
- 2 Nous vous invitons à une **visio de présentation du dispositif**.
- 3 Nous vous proposons un **court entretien** téléphonique.
Deux façons d'agir, soit de manière organisée en fonction des **besoins des associations**, soit de manière individuelle vis-à-vis de votre **voisinage**.
- 4 Une ou deux fois par an, nous pourrions **nous retrouver de manière conviviale** pour nous connaître et partager nos expériences.

*Je compte sur vous.
Merci de tout cœur !*

Christophe RAULT
Maire de Bouhet

Vous avez besoin d'une aide ponctuelle ? gratuite et confidentielle

Courses, démarches administratives,
courts déplacements, petit bricolage,
lecture de compagnie...

Contactez-nous par mail ou par téléphone :
secretariat@bouhet17.fr
05 46 68 20 83



Une initiative de

la Charente Maritime
LE DÉPARTEMENT



VOISINS SOLIDAIRES
Les bons côtés d'être à côté

Une conseillère numérique, recrutée par la CDC Aunis Sud, est à votre disposition pour vous aider à vous familiariser avec votre ordinateur, votre téléphone ou votre tablette numérique. Elle peut se déplacer à votre domicile, vous recevoir à la Mairie de Bouhet sur rendez-vous ou bien à la Maison de l'Emploi & Maison France services à Surgères, Square du Château.

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

FRANCE RELANCE

NOUVEAU SERVICE

Vers l'autonomie numérique

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE AUNIS SUD

GAËTANE LELAY
☎ 06 17 61 24 04
✉ gaetane.lelay@conseiller-numerique.fr
vous accompagne !

Organisation de rendez-vous personnalisés & d'ateliers

- ✓ PRENDRE EN MAIN UN ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)
- ✓ NAVIGUER SUR INTERNET
- ✓ ENVOYER, RECEVOIR, GÉRER SES COURRIELS
- ✓ INSTALLER ET UTILISER DES APPLICATIONS UTILES SUR SON SMARTPHONE
- ✓ CRÉER ET GÉRER (stocker, ranger, partager) SES CONTENUS NUMÉRIQUES
- ✓ CONNAÎTRE L'ENVIRONNEMENT ET LE VOCABULAIRE NUMÉRIQUE

Financé par l'Union européenne NextGenerationEU

Aunis Sud
Maison de l'Emploi & Maison France services
☎ Square du Château 17700 Surgères ☎ 05 46 07 51 66
✉ surgeres@france-services.gouv.fr ✉ emploi@aunis-sud.fr

opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif Conseiller numérique France services - www.conseiller-numerique.gouv.fr

Standard téléphonique ouvert du lundi au →
vendredi de 9h à 12h30 au 05 46 07 51 99 →

Une question logement... ...Frappez à la bonne porte

Les conseillers d'ADIL
répondent
à vos questions
liées au logement
gratuitement
et en toute
objectivité.



Permanence au CIAS
de Surgères, 3 avenue
du Général de Gaule

Le 4^{ème} jeudi sur rendez-vous
au 05 46 34 41 36

RÉNOV' INFO SERVICE

Votre service public local de la rénovation
énergétique fait peau neuve

RÉNOV' INFO SERVICE France Rénov'

La Maison France services est là pour vous aider dans vos démarches administratives (impôts, carte grise, carte d'identité, etc.....).

RECENSEMENT MILITAIRE

Pour tout jeune de **16 ans** le recensement est obligatoire. Il est fortement recommandé de l'effectuer dans les 3 mois suivant la date anniversaire des 16 ans.

Se faire recenser donne des droits :

- Inscription sur la liste électorale
- Appel de Préparation à la Défense
- Inscriptions aux examens et concours
- Permis de conduire auto et moto



Bien préparer ton recensement

EN 5 ETAPES



- ❖ à la Mairie de votre commune de résidence.

Pour ce faire, il suffit de se munir :

- d'une pièce d'identité ou tout document justifiant de la nationalité française
- du livret de famille de ses parents ou à défaut d'un extrait d'acte de naissance

- ❖ sur internet

En plus des documents précédents, se munir d'un justificatif de domicile.

ATTENTION

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Education Nationale (Baccalaureat / Brevet professionnel ...)



En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) le plus proche de chez toi par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.

Dans les 4 mois après ton recensement, inscris-toi sur MAJDC.fr dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donnée au moment du recensement.



Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto école de valider ton dossier.

Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers
Quartier Aboville
7 Bd du Colonel Barthal
BP 90647
86000 POITIERS



csnj-poitiers.trait.fct@intradef.gouv.fr



09 70 84 51 51

RECOMMANDÉ



Made with VISME

Les gestes qui sauvent

NUMEROS D'URGENCE



15 Samu

Urgence médicale



17 Police secours

Signaler une infraction



18 Pompiers

Situation de péril ou accident



114 Urgence 114

Accessible par Application, internet et SMS

► Pour les personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques.



196 et canal 16 En mer

Sauvetage en mer

► Depuis le littoral : appelez le 196 ou le 112.

► En mer : privilégiez le canal 16 de la radio VHF.



112 Europe

Urgence médicale - Infraction - Péril

Service-Public.fr

AGRESSIONS, HARCÈLEMENT OU VIOLENCES ?

Tu as besoin d'aide ?

VICTIME OU TÉMOIN, IL Y A TOUJOURS
UN NUMERO POUR T'AIDER.

À LA MAISON

SUR LES RÉSEAUX

À L'ÉCOLE



VIOLENCES FEMMES INFO

APPELEZ LE

3919*

*Appel anonyme et gratuit.



APPELER



MASSER



DÉFIBRILLER

**1 VIE =
3 GESTES**

Voici les informations à fournir aux services d'urgence

- ❖ le numéro de téléphone ou de la borne d'où vous appelez,
- ❖ si nécessaire, votre nom, - la nature du problème (maladie ou accident),
- ❖ les risques éventuels (incendie, explosion, effondrement...),
- ❖ la localisation précise de l'événement,
- ❖ le nombre de personnes concernées,
- ❖ l'état de chaque victime,
- ❖ les premières mesures prises,

Depuis mai 2007, **toute personne a le droit d'utiliser un défibrillateur automatisé externe**. C'est un grand progrès. Ce n'est pas suffisant : il faut multiplier la présence de ces appareils simples et extrêmement efficaces dans les lieux publics, les commerces et les entreprises.

Il faut pratiquer un massage cardiaque, qui permet de compenser l'arrêt du cœur par une action manuelle permettant de poursuivre l'envoi du sang dans l'organisme, pour continuer à irriguer tous les organes. Enfin, si les défibrillateurs automatiques utilisables par le grand public se sont multipliés ces dernières années, il reste néanmoins important de lever les appréhensions liées à leur utilisation. Elle ne peut pas entraîner de problème particulier, le défibrillateur ne se mettant pas en marche si son utilisation n'est pas nécessaire.

COMMENT RECONNAÎTRE L'ARRÊT CARDIAQUE ?

La victime perd connaissance, tombe, elle ne réagit pas quand on lui parle, quand on la stimule.

Sa respiration est inexistante (la poitrine ne se soulève pas) ou très irrégulière.

Y-A-T'IL DES SIGNES AVANT-COUREURS ?

Oui, lorsque la cause est un infarctus du myocarde, le sujet peut présenter une douleur thoracique prolongée pouvant s'étendre jusqu'aux bras, une sensation d'oppression, de serrement voire d'écrasement.

En dehors de l'infarctus, l'arrêt cardiaque peut être précédé de palpitations ou d'un malaise général, mais il peut aussi survenir brutalement.

QUELLE EST LA CAUSE DE L'ARRÊT CARDIAQUE ?

90 % des arrêts cardiaques chez l'adulte sont dus à une cause cardio-vasculaire. Le plus souvent, il s'agit d'une fibrillation ventriculaire, c'est-à-dire un trouble du rythme cardiaque correspondant à des contractions rapides, irrégulières et inefficaces des ventricules du cœur.

Il existe aussi d'autres causes : noyade, électrisation, intoxication, hypothermie, overdose, insuffisance respiratoire aiguë...

UN DÉFIBRILATEUR EST ACCESSIBLE DEVANT LA MAIRIE



Centre d'Interventions et de Secours Anais – Bouhet

C.I.S

Nous recrutons des volontaires de 16 à 60 ans.



Pour tous renseignements, contacter:

**Le Sergent-chef MABILAT Gérald, Chef de Centre 06-32-43-29-26 ou
ou au 06-85-98-40-24**

Manœuvres pompiers, 1^{er}
dimanche de chaque mois
Vous pouvez venir y assister à
l'adresse de la caserne

ADRESSE DU CIS ANAIS-BOUHET

Caserne des pompiers
23 Rue du Bief
17540 BOUHET





APPLICATIONS UTILES



L'application **Ma sécurité** 



Infos et conseils pratiques



Tchat 24/24 avec des policiers et gendarmes



Signalements

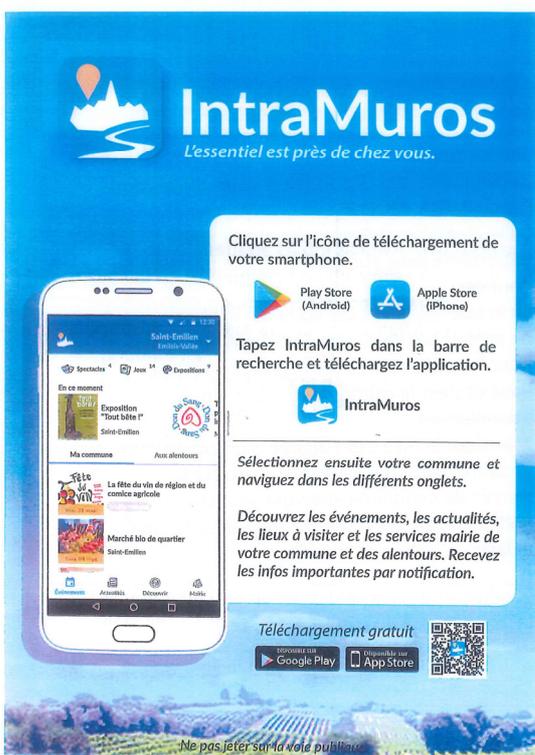


Écoute et accompagnement des victimes



MA SECURITE
application grand public

L'application « **Ma sécurité** » dotée d'une fonction tchat qui permet de contacter **en permanence** un gendarme ou un policier, lancée par le ministère de l'Intérieur en mars 2022, vient d'être enrichie de nouvelles options pour mieux accompagner les usagers des transports en commun. Elle donne également les coordonnées des **services de sécurité à proximité du lieu indiqué**, ainsi que les démarches à suivre en cas de besoin d'aide (**infraction, signalement, information**, etc.). L'application accorde aussi une attention particulière aux **violences conjugales**.



IntraMuros
L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android) | Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

Google Play | App Store

Ne pas jeter sur la voie publique



ACTUALITÉS SERVICES AGENDA DÉCOUVRIR

BOUHET
BIENVENUE SUR LE SITE DE LA COMMUNE

ACTUALITÉS - BOUHET

TOUTES LES ACTUS

Scènes d'été 2025 | L'appel du climat | Campagne de démarchage

L'application **IntraMuros**, **gratuite**, vous permet de vous informer sur les événements de votre commune ou de votre Communauté de Communes. Retrouvez également les informations de la commune et les événements sur la page Facebook Bouhet2020 et sur le site de la mairie : bouhet17.fr. Ce site a fait peau neuve courant septembre 2024 !!!!

Le Conciliateur de Justice



La conciliation permet de trouver une solution amiable à un litige grâce à l'intervention d'un tiers, le conciliateur de justice. Ce mode de résolution des conflits s'inscrit au cœur de la vie des territoires dans la mesure où les permanences de conciliation se déroulent en majorité dans les mairies.

Un gain pour les citoyens et pour la collectivité :

Le conciliateur est un auxiliaire de justice bénévole et assermenté qui intervient pour résoudre un litige entre plusieurs personnes. Il peut intervenir en dehors du cadre judiciaire ou pendant un procès, soit à la demande d'une des parties, soit désigné par le juge.

- **La conciliation est gratuite** et permet de régler de nombreux conflits civils du quotidien : impayés, problèmes de voisinage, différends entre locataires et propriétaires, litiges de consommation, malfaçons de travaux, etc.
- **Elle repose sur la bonne volonté des parties à trouver un accord.** Le conciliateur les écoute afin de prendre en considération les différents points de vue et trouver une solution adaptée à la situation. En cas d'accord, même partiel, un constat peut être établi et signé par les parties et le conciliateur. En cas d'échec, les parties peuvent saisir le juge ou poursuivre la procédure en cours.
- **Les résultats sont généralement plus rapides et satisfaisants pour les parties.** Ce mode de résolution amiable permet ainsi d'économiser du temps et des ressources pour la collectivité et les citoyens.

58 % des conciliations se sont tenues dans une mairie en 2022, devant les juridictions (30 %) et les maisons de justice et du droit (20 %)



46 % de taux de réussite toutes affaires terminées confondues

Si vous souhaitez obtenir un numéro, merci de contacter la CDC Aunis Sud au 05 46 07 22 33



POUR LES DÉTENTEURS D'ANIMAUX



Vous trouverez ci-dessous des informations sur leur identification et l'obligation de les déclarer en Mairie.

GESTION DES ANIMAUX DOMESTIQUES
Service I-CAD

Le fichier national d'identification I-CAD
Pour toutes les démarches liées à l'animal

www.i-cad.fr
Centre d'appels : 09-77-40-30-77
contact@i-cad.fr

112-114 avenue Gabriel Péri
94246 L'HAY LES ROSES CEDEX

www.identifier-mon-animal.fr
Le site de référence qui réunit toutes les informations concernant l'identification des animaux carnivores domestiques.

Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories dits « chiens dangereux »

Les dispositions concernant les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories

Chiens d'attaque (1^{ère} catégorie)

Ce sont des chiens non-inscrits à un livre généalogique reconnu par le Ministère en charge de l'Agriculture (Livre des Origines Françaises ou LOF). Il s'agit des races suivantes :

1. American Staffordshire Terrier (chiens dits Pitbulls)
2. Mastiff (chiens dits Boerbulls)
3. Tosa

L'acquisition, la vente ou le don de chiens de 1^{ère} catégorie est interdite.

À la lecture de nombreux commentaires, l'évolution des conditions de détention du meilleur ami de l'homme est loin d'être connue de tous. Pourtant, la législation est très précise concernant les chiens. Un certain nombre de mesures est donc prévu par la législation en vigueur visant à **protéger les individus contre les chiens susceptibles d'être dangereux** et à prévenir les risques d'accidents qui peuvent se révéler très graves.

Bien entendu, **le rôle du propriétaire du chien, de son « maître », est primordial** car même le plus gentil des chiens peut se montrer très agressif suite à des mauvaises conditions de détention.

Chiens de garde et de défense (2^{ème} catégorie)

Ce sont des chiens inscrits au LOF. Il s'agit des races suivantes :

1. American Staffordshire Terrier
2. Rottweiler
3. Tosa

Loi du 6 janvier 1999 Loi du 20 juin 2008	1 ^{ère} catégorie : Chiens d'attaque	2 ^{ème} catégorie : Chiens de garde et de défense
Acquisition, cession, importation	Interdites <small>(jusqu'à 6 mois de prison et 15000 € d'amende)</small>	Autorisées
Détention	Interdite aux mineurs, personnes condamnées, personnes sous tutelle (sauf autorisation) <small>(jusqu'à 3 mois de prison et 5500 € d'amende)</small>	
Déclaration en mairie	Obligatoire <small>(750 € d'amende)</small>	
Identification	Obligatoire <small>(450 € d'amende)</small>	
Vaccination antirabique	Obligatoire <small>(450 € d'amende)</small>	
Assurance Responsabilité Civile	Obligatoire <small>(450 € d'amende)</small>	
Muselière et laisse	Obligatoire <small>(150 € d'amende)</small>	
Accès aux lieux publics	Interdits <small>(150 € d'amende)</small>	Avec muselière et laisse <small>(150 € d'amende)</small>
Accès aux parties communes d'immeubles	Stationnement interdit <small>(150 € d'amende)</small>	Avec muselière et laisse <small>(150 € d'amende)</small>
Stérilisation chirurgicale	Obligatoire <small>(jusqu'à 6 mois de prison et 15000 € d'amende)</small>	Non Obligatoire
Attestation d'aptitude	Obligatoire <small>(jusqu'à 3 mois de prison et 3 750 € d'amende)</small>	
Évaluation comportementale	Obligatoire pour chiens âgés à partir de 8 à 12 mois <small>(jusqu'à 3 mois de prison et 3 750 € d'amende)</small>	
Permis de détention	Obligatoire <small>(jusqu'à 3 mois de prison et 3 750 € d'amende)</small>	

Les restrictions de circulation

L'accès aux transports en commun, aux lieux publics et aux locaux ouverts au public, en dehors de la voie publique, **est interdit**, tout comme leur voyage en avion.

Il leur est également interdit de demeurer dans les parties communes des immeubles collectifs. Dans tous les cas, ces chiens doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.



Pour information : le chien de race Staffordshire Bull Terrier ne fait pas partie des chiens considérés comme dangereux.

ESPACES VERTS

La commune est très étendue, les espaces enherbés demandent beaucoup de travail vu la météo : les agents communaux ont donc fort à faire. Si, en plus, ils doivent ramasser les dépôts sauvages.... Le conseil municipal n'a pas augmenté ses impôts afin de ne pas obérer le pouvoir d'achat de tout un chacun. La municipalité demande donc à chacun de bien vouloir être patient sur l'entretien des espaces verts, et d'entretenir, dans la mesure de leur moyen, leur pas de porte. Si chacun y met du sien, la commune n'en sera que plus agréable pour tout le monde.



Dépôts sauvages



Autres rappels concernant le « Bien vivre ensemble »

Il est **désagréable de voir les conteneurs jaunes ou noirs qui restent stockés des jours sur le trottoir public ! Chacun doit les rentrer chez lui une fois la collecte réalisée.**

Respectons la rue, elle appartient à tous. MERCI.

Respectons également les trottoirs et délivrons-les des voitures qui y stationnent.

Rendons nos trottoirs à leur usage premier, à savoir la circulation des piétons en toute sécurité.

Les voitures doivent stationner sur les parcelles des propriétaires ou sur les places de parking prévues à cet effet !

Par ailleurs, il est régulièrement signalé en Mairie :

- des chiens qui aboient à longueur de journée ...
- la musique du voisin diffusée à tue-tête ...
- les « vrombissements » d'engins motorisés jusque tard dans la nuit ...
- des voisins qui passent la tondeuse à des heures interdites !!!

Des exemples qui, même s'ils ne concernent que quelques personnes, révèlent un irrespect total de la vie en société.

La tolérance, certes indispensable, ne signifie pas l'acceptation de tout et n'importe quoi !

Ayons à l'esprit le respect du voisinage, meilleur moyen d'engendrer de la convivialité, de l'entraide voire de l'amitié.

Merci pour votre compréhension. Les horaires, fixés par arrêté préfectoral, pour les bruits de voisinage sont :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00

En 2025, Cyclad met en place le Pass pour accéder aux déchetteries

Nouveau !

Pourquoi un Pass ?

Pour réserver l'accès des déchetteries aux seuls usagers de Cyclad et renforcer le tri, la fluidité et la sécurité.

Le Pass donne accès à 24 passages par an et couvre l'ensemble des besoins des particuliers.

À partir du 1^{er} janvier 2026, le Pass sera obligatoire pour les particuliers et le nombre de passages sera décompté.

Comment obtenir mon Pass ?

Dès maintenant, muni(e) d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, **je me connecte sur cyclad.org** ou je scanne le QR code. Je remplis le formulaire.



Toutes les informations
et demande de Pass sur
cyclad.org ou en scannant
le QR Code ci-contre.



*Je suis un professionnel ? Le Pass est obligatoire dès le 1^{er} janvier 2025. RDV sur cyclad.org
Je n'ai pas d'adresse mail ? Contactez Cyclad au **05 46 07 16 66**.*

Une question ?

➤ cyclad.org ☎ 05 46 07 16 66

✉ monpass@cyclad.org

cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir



Pass[®]

cyclad Mode d'emploi



1 Je me connecte sur **cyclad.org** pour demander mon **Pass**.



2 Je remplis le **formulaire** et je télécharge mon **justificatif de domicile**.



J'attends la validation de ma **demande**.

3 Ma demande est **acceptée**, je reçois mon **e-Pass** par e-mail.



4 J'enregistre mon **e-Pass** sur **mon smartphone** ou je l'imprime.



Si j'ai demandé **un badge**, je le reçois par courrier plus tard.



5 Avant d'aller en déchetterie je trie mes déchets par matière et je **prépare mon Pass**.



6 En arrivant à la déchetterie, je présente **mon Pass** à la borne ou à l'agent.



7 Je demande conseil à **l'agent** pour **trier mes déchets** et permettre leur **valorisation**.



8 Je reste courtois avec **les agents valoristes** et **les autres usagers**. Merci.



Une question ?

➤ cyclad.org ✉ monpass@cyclad.org

☎ 05 46 07 16 66

Dans ce bulletin sont répertoriés les évènements qui ont eu lieu depuis le début de l'année 2025 : naissances, mariages, décès. Si vous souhaitez que ces évènements soient publiés, et si vous n'avez pas déjà donné votre accord, merci de contacter la mairie afin de retirer et remplir l'autorisation de publication.



2 Naissances



Le 21 Juin 2025 se sont unis
**Mme Camille GUYOT et
M. Jérémy BENETEAU**



3 décès

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants et les invitons à se présenter au secrétariat de la mairie munis de leur livret de famille. Ils recevront ainsi les diverses invitations pour les évènements de la commune : repas des Aînés, goûter de Noël

Cycle & Sound

Bouhet, Anais, Virson

Le 14 septembre 2025

- Lieux d'accueil : centre-bourg de la commune de Bouhet
- Lieux de pauses :
 - Marais Communal d'Anais
 - Château des Granges à Virson



Amis
Sap
Imagine la Jurdité



Programmation envisagée

11h00 : ouverture du site

13h30 : Concert fanfare Thenaise – position fixe

14h30 : départ de la balade vélo (5,4km)

- **15h00** : Pause 1 marais communal d'Anais : Groupe de professeurs : Concert collaboratif – instruments réutilisés
- **15h35** : Reprise de la balade (7,69 km)
- **16h15** : Pause 2 château des granges : Groupe MA : Les Pendragons + gouter offert par la CdC
- **16h50** : Reprise de la balade (6,25km)

17h30 : concert final : Take the biscuit



Amis
Sap
Imagine la Jurdité

Temps musicaux :

- **Fanfare Thenaise** : fanfare originaire de Parthenay et dirigée par Cyril Constantin, professeur de musique au Conservatoire de musique
- **Groupe de professeurs : concert collaboratif** : Un collectif de professeur invitera les participants à un concert collaboratif avec des instruments réutilisés pour l'occasion
- **Les Pendragons** : groupe de musique actuelle d'élèves du conservatoire de musique Aunis Sud – reprises de musique pop rock
- **Take the biscuits** : trio rock pop, revitalisant spécialisé dans les mashups.
https://www.facebook.com/reel/1025355658592884?locale=fr_FR



Stands et animations :

- Protection civile
- Réseau des Bibliothèques (Bibliothèque de Bouhet)
- Mobilité :
- Jeu de l'oie SINTAA
- Tourisme :
 - Boucles vélo
 - Vélo smoothie : **sollicitation des services techniques**
- Parcours enfant : service sports
- Réparation vélo : l'atelier du biclou
- Cac :
 - Possibilité de location de vélo
- Jeux en bois – des bons délires
 - Pack de 5 jeux en bois
- Stand biodiversité : Présentation ABCi
 - Jeu pêche au canard – biodiversité
 - Exposition environnement



Restauration rapide :

- Sollicitation des 3 communes pour foodtrucks et goûter sur les pauses
- Glaces : méliglaces



=> Animation PNR au marais communal d'Anais

Cet été, profitez des plaisirs de la baignade dans les 3 piscines intercommunales de plein air.



PISCINE AIGREFEUILLE

Rue de la Taillée - 17290 Aigrefeuille - 05 46 27 51 70

Équipements : un bassin de natation de 25 m x 12,5 m, un bassin de loisirs et une pataugeoire.

PISCINE SURGÈRES

Rue du Stade - 17700 Surgères - 05 46 07 03 96

Équipements : un bassin de natation de 25 m x 15 m, un bassin de loisirs, une pataugeoire et une fosse à plongeon (1 m et 5 m).

PISCINE LA DEVISSE

Rue Charles Henri Percheron - 17700 La Devisse - 05 46 68 84 57

Équipements : un bassin de natation de 20 m x 10 m, une pataugeoire, un bassin de réception et un toboggan.

Informations complémentaires

- ▶ Les 3 piscines ferment les accueils 30 minutes avant la fermeture.
- ▶ Évacuation des bassins 15 minutes avant la fermeture des établissements.
- ▶ Tenue de bain : **NOUVEAUTÉ short autorisé (longueur au-dessus du genou avec galon et sans sous-vêtement dessous)**, slip de bain, maillot de bain.

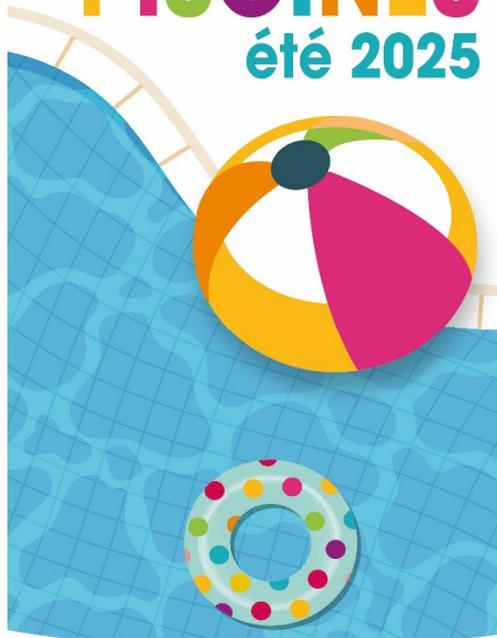
! Les piscines sont susceptibles de fermer en cas de vigilance orange "ORAGE" en cas de plan "CANICULE" les horaires peuvent évoluer
renseignements sur www.aunis-sud.fr

Vous pouvez consulter le plan d'organisation de la surveillance et des secours, et le règlement intérieur sur : www.aunis-sud.fr

Conception et impression : CdC Aunis Sud - service Communication

Aigrefeuille d'Aunis - La Devisse - Surgères

PISCINES été 2025



Aunis-Sud
Imagine la futurité

**GUIDE PRATIQUE
DES PISCINES
Intercommunales**

TARIFS



LA DEVISSE AIGREFEUILLE SURGÈRES

Enfants	Gratuit jusqu'à -6 ans
Enfants et jeunes de 6 à 18 ans	2 €
Adultes de + 18 ans	3,50 €
<hr/>	
Cartes 10 entrées Enfants-jeunes	16 €
Cartes 10 entrées adultes	30 €
<hr/>	
Tarif groupe ALSH	CdC Aunis Sud et hors CdC (à partir de 10 jeunes tous âges confondus) 1,50 €
Accompagnateurs adultes des groupes	Gratuit
<hr/>	
Visiteur / interne scolaire	2 €
<hr/>	
Forfait 10 leçons de natation	100 €
Forfait 5 leçons de natation	60 €
<hr/>	
1 séance de natation en complément d'un forfait	12 €
<hr/>	
Forfait 10 cours collectifs d'aquagym	50 €
1 cours collectif d'aquagym	6 €

ANIMATIONS

Concernant les demandes d'apprentissage, il est possible de remplir un formulaire sur le site internet www.aunis-sud.fr pour recenser votre demande.

En ce qui concerne l'aquagym, merci de contacter directement l'une des trois piscines aux horaires d'ouverture.

JOURS & HORAIRES D'OUVERTURE

JUIN - JUILLET

SURGÈRES	AIGREFEUILLE	LA DEVISSE
du 11 juin au 5 juillet	du 14 juin au 5 juillet	du 18 juin au 5 juillet
Mercredi et samedi	Mercredi et samedi	Mercredi et samedi
15h00 - 19h00	15h00 - 19h00	15h00 - 19h00
Piscine fermée le dimanche 6 juillet	Piscine fermée le dimanche 6 juillet	Piscine fermée le dimanche 6 juillet

du 07 JUILLET au 31 AOÛT

SURGÈRES	AIGREFEUILLE	LA DEVISSE
Mardi, mercredi, Jeudi, vendredi, samedi et dimanche	Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche	Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche
14h30 - 19h30	14h30 - 19h30	14h30 - 19h30
Piscine fermée le lundi toute la journée	Piscine fermée le mardi toute la journée	Piscine fermée le jeudi toute la journée

SEPTEMBRE

Piscines fermées au public



Atelier d'art Marie C

Un atelier ouvre ses portes...

Bienvenue dans ce petit monde où les couleurs parlent d'âme à âme.



Ce lieu, je le veux vivant.
Ouvert. Convivial.
Je vous y accueille pour découvrir mes œuvres, mais aussi pour peindre ensemble, lors de cours à la demande, tout en douceur, à votre rythme, dans le plaisir simple de créer.



3 rue du Marronnier, au détour d'un chemin, un lieu de couleurs et d'émotions voit le jour.

Chaque toile y raconte une vibration, une pulsation intérieure...



Je peins avec l'élan du moment, souvent avec les mains, pour mieux sentir la matière, pour mieux dire l'indicible.



« Mon atelier s'ouvre comme une parenthèse hors du temps, un espace de liberté où l'abstrait devient langage du cœur. »

FOYER DE VIE



Le 23 mai, à l'occasion de la fête de Bouhet au foyer de vie, se sont réunis les familles des résidents et les aînés ruraux.

Une tombola a été organisée, et un tee-shirt signé par les joueurs du Stade Rochelais a ravi le père d'un résident.

Grâce à vous, cette journée placée sous le signe des îles a été un véritable moment de partage, de joie et de chaleur humaine — comme on les aime ici, sur notre belle "île de Bouhet"

Nous tenons à remercier tout particulièrement : **Les membres du comité des fêtes** – parents, résidents, professionnels – pour leur formidable travail d'organisation,

Et bien sûr vous tous, familles et amis, pour votre présence chaleureuse et votre participation enthousiaste aux animations, à la tombola, aux ateliers et aux échanges.

Un grand merci à L'**association des aînés ruraux de Bouhet**, pour leur aide précieuse en cuisine et leur bienveillance constante, qui a grandement contribué à la réussite de cette journée.

Merci aux **résidents**, ainsi que les équipes du **FOH** et du **FAM**, dont l'implication et la créativité ont animé chaque instant de la journée, ont été des acteurs essentiels de la réussite de cette fête.



Et n'oubliez pas notre prochain grand rendez-vous !

Le **Rallye Solidaire** du **dimanche 29 juin**, en partenariat avec le **Lions Club de Rochefort**, la commune de **Soubise** et les **associations locales**. Un événement au profit des résidents, avec une exposition de **voitures d'exception** dans le parc du foyer après un superbe parcours. Encore merci du fond du cœur pour votre présence et votre confiance. À très bientôt pour de nouvelles aventures festives et solidaires !

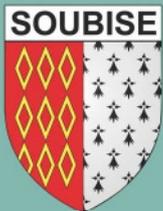
DES VOITURES D'EXCEPTION POUR DES PERSONNES EXCEPTIONNELLES

Dimanche 29 juin 2025

Au profit des résidents du foyer de BOUHET
2 Chem. de la Mouchenière, 17450 BOUHET



Le Lions Club
ROCHEFORT ARSENAL



EXPOSITION DE VOITURES dans le jardin du foyer de vie

14H00 - 17H30

ENTREE GRATUITE



Voitures de prestige - Sportives - Anciennes - Yongtimer - Américaine
et de nombreuses mobilettes

BUVETTE
PRÊT-À-MANGER

ANIMATIONS

Assurée par :

SOUNDSYSTEM DJ ERIC

avec la participation :

Groupe SAAJ

BOJAS

Méloody et ses élèves



Avec la participation des résidents

Contact : Mme Anouk GUIGAND - 06.12.41.84.14 - anoukvantongel@yahoo.fr



Recherche et rédaction Solange Croizet & Françoise Rideau

Depuis deux ans, un groupe de travail sur l'art campanaire sillonne l'Aunis, avec l'objectif de faire un inventaire le plus exhaustif possible des cloches religieuses et civiles.

Françoise Rideau, Solange Croizet, Jean-Pierre Darlet, Didier Démarest, Albert-Michel Luc suivent les cérémonies de bénédiction des cloches à L'Homeau, à Forges d'Aunis, montent dans de nombreux clochers. Celui de Bouhet et sa cloche méritaient bien une attention toute particulière ...

Ça chauffait fort à la fonderie Claude Guichard, en ce jour de 1766. L'église paroissiale Saint-Savin de Poitiers allait recevoir une nouvelle cloche et le fondeur tenait à satisfaire au mieux cette commande. Le démoulage délicat révéla bientôt son trésor. Déshabillée de sa coquille de terre, la robe régulière et rutilante dévoila ses secrets.



LOUISE DE BOUHET

Pas moins de sept lignes d'inscriptions périphériques, entre filets, dont chacune se termine par une main qui renvoie à la suivante.

« +LAN 1766 IAY ETE BENIE PAR MESSIRE LOUIS CLAIR SIMON HURET DOCTEUR EN
THEOLOGIE ET CURE |
DE S.T SAVIN A ÉTÉ PARAIN(*) M.RE LEONARD FRANCOIS XAVIER DUPARC ECUYER
CONSEILLER DU ROY ECHEVIN |
DE LA MAISON COMMUNE DE CETTE VILLE ET CAPITAINE DES GRENADIERS DE LA
MILICE BOURGEOISE ET |
MARAINE(*) DAME LOUISE DROUAULT VEUVE DE FEU M.RE CHARLES FOUCQUETEAU
ECUYER SEIGNEUR DE |
MORTIERS CONSEILLER DU ROY ECHEVIN DE LA MAISON COMMUNE DE CETTE VILLE
MESSIEURS PIERRE EMMANUEL |
MARQUET DE BADARD PROCUREUR ET IEAN FLORENT BION NOTAIRE ROYAL
APOSTOLIQUE EN CETTE VILLE |
+FABRIQUEURS EN EXCERCICE |

L'ornement unique, une Croix latine aux branches larges, ornées de feuillage est posée sur un socle triangulaire portant le même décor, en dessous duquel on peut lire, entre deux filets:

+C.GUICHARD FONDEUR ☛ »

() Dans un souci d'exactitude, nous avons tenu à respecter les libéralités prises par le fondeur avec l'orthographe française.*



Et tout en bas, sur la pince, trois filets viennent terminer élégamment le décor.

Lors de la création d'un tel objet d'art, il était de bon ton de couler dans le bronze les noms de ses généreux protecteurs.

On imagine la difficulté que posaient le transport et le montage d'une cloche au XVIIIème siècle. En l'absence de routes goudronnées, de véhicules à moteur et d'engins télescopiques, les cloches voyageaient sur des chariots et empruntaient des chemins cahoteux avant d'être hissées à l'aide de treuils manuels. C'est probablement ainsi, que Louise a rejoint le clocher auquel elle était destinée.



Nous ignorons pendant combien de temps elle y a sonné les offices et autres évènements de la vie religieuse, mais nous savons que la marche de l'Histoire a précipité son départ. Sous la Révolution française, l'église Saint-Savin est désaffectée et vendue, avant de devenir une grange à fourrage. Par les lois du 21 décembre 1789 et du 9 juillet 1790, l'Assemblée Constituante décide l'aliénation des Biens Nationaux. Le sort de Louise est scellé, elle sera descendue de son clocher.



Son histoire aurait pu s'achever par une fonte. Beaucoup de cloches, réquisitionnées lors des conflits, ont fini en monnaie, en canons ou autres armes. Il semblerait que le destin de Louise ait été de voyager, car depuis, elle en a vu des paysages ! De Poitiers à Bouhet, en passant par Innsbruck en Autriche : c'est près de 2700 kms.

Notons qu'au XVIIIème siècle, l'église de Bouhet était dans le ressort de la même abbaye que celle de Poitiers, ce qui a pu influencer sa seconde affectation.

Bien installée dans l'unique baie du clocher mur, au croisement du transept et de la nef, elle en a vu des bedeaux, des sacristains et autres sonneurs s'activer autour de la grande corde.

Imaginez combien elle a sonné de baptêmes, de mariages, de glas, de tocsins depuis son arrivée... Combien de fois la lourde boule du battant a frappé, sans l'ébranler, la solide panse située sous sa robe de bronze.

Au fil des ans, de tels services ont eu raison des éléments les plus fragiles. En 1997, une bélière en acier a été fixée au travers du cerveau, pour retenir le battant en fer. Puis elle a continué à sonner en volée, toujours actionnée à la main à l'aide de la grande corde de chanvre qui reste visible dans la nef. Progressivement, les sonneries se sont espacées pour faire place au silence. Sa pince étant de plus en plus ébréchée, son mécanisme usé, elle a cessé de sonner.

L'expertise fut sans surprise pour le Conseil Municipal : une réparation était devenue indispensable, sort évident pour une cloche de cette valeur, classée à titre de mobilier aux MH..

En 2022, l'entreprise Lussault, de Tiffauges en Vendée, spécialisée dans l'entretien des cloches et des mécanismes de sonnerie, a été choisi pour la descendre du clocher.

Les délais des fonderies françaises étant trop longs pour réaliser la réparation dans des temps acceptables, Louise a ainsi voyagé jusqu'en Autriche pour se refaire une beauté.

Délicatement extraire de son écrin de pierre, par le bras mécanique d'une grue, c'est cette fois, sur le plateau d'un véhicule motorisé, qu'elle a découvert les routes bitumées qui rendent les voyages du XXIème siècle bien plus confortables que ceux du XVIIIème.

Après avoir parcouru deux fois, sans encombre, les 1 300 km qui la séparent de la fonderie Grassmayr, elle est rentrée dans sa chère commune, réparée, rutilante.



Le 4 février 2023, Monseigneur Colomb, évêque de La Rochelle et de Saintes l'a bénie au cours d'une messe solennelle. Re-sacralisée, elle est à nouveau prête à reprendre sa place.

C'est l'occasion d'une réception au village : le conseil municipal, accompagné des Bouhétais et des Bouhétaises, reçoit les ecclésiastiques, les représentants du Conseil Départemental, de la Communauté de Communes, du Conseil Régional, de la Députée et les nombreux sympathisants qui se sont déplacés pour cette circonstance exceptionnelle. Tous se félicitent de cet événement qui, dans la vie d'un village, ne se produit, au mieux, que tous les 100 à 200 ans...

Le 28 février 2023, l'entreprise Lussault soulève les 142 kg de Louise, pour la replacer dans son campanile. A cette occasion, l'ancien joug est remplacé par une pièce de bois de chêne neuve et chaulée. Enfin un mécanisme de sonnerie électrique est posé. Et depuis ce jour... Les vieux moulins et toute la campagne bouhetaise résonnent à nouveau de ce chant qui a longtemps rythmé leur quotidien.

Louise a retrouvé sa voix et répand sur tous, un Ré fin et puissant. Mais le mystère reste entier, en l'absence de son acte de baptême, sommes-nous sûrs qu'elle porte le prénom de sa marraine, Louise ?

Sources : AD17, AM Bouhet , DRAC Poitiers





A vos agendas

Dates	Manifestations	Lieux
29 Juin	Exposition de voitures d'exception 14h-17h	Jardin du foyer de vie
13 Juillet	Fête du village avec spectacle Restauration possible sur réservation	Place de la Mairie
19-20 Juillet	Expo peinture de l'ABCD	Salle des fêtes
1 Septembre	8 h 40 : rentrée scolaire	Ecole
13 Septembre	Marche gourmande	Sur la commune de Bouhet.
14 Septembre	Cycle & Sound	Centre-bourg de la commune
21 Septembre	Vide grenier organisé par le CCAB	Chemin de la mouchenière
20 et 21 Septembre	Journées du patrimoine	Salle des fêtes
26 Septembre	Aînés ruraux: Sortie des adhérents	
4 et 5 Octobre	Exposition peintures de l'ABCD	Salle des fêtes
12 Octobre	Loto de l'AP3E	A Chambon
18 Octobre	Aînés ruraux: Repas choucroute	Salle des fêtes
8 et 9 Novembre	Exposition peintures	Salle des fêtes
11 Novembre	Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918	Rassemblement à 10 h 45 sur la place de la Poste suivi d'un vin d'honneur servi à la salle des fêtes
20 Novembre	Aînés ruraux : Beaujolais nouveau	Salle des fêtes
22 Novembre	Repas des Aînés offert par la municipalité	Salle des fêtes
27 Novembre	Ronde des histoires « Le Voyage de Mokolo » pour les enfants de 0 à 3 ans	Bibliothèque
6 Décembre	15 h : goûter de Noël pour les enfants de la commune	Salle des fêtes
8 Décembre	Aînés Ruraux : Goûter de Noël	Salle des fêtes

CHOUETTE RECETTE

Miam, le goûter de l'été !

Il vous faut :

Pour le nectar

- 1 douzaine de fraises
- 1 banane
- 1 verre de lait
- 1 cuillère à soupe de sucre

Pour le collier

- 1 pâte sablée prête à dérouler
- 30 cm de fil élastique



Le nectar de petit cochon



Laver et équeuter les fraises. Couper la banane en gros morceaux. Mixer les fruits avec un mixer. Ajouter le lait et le sucre, mixer à nouveau pour faire mousser. Verser dans un verre et déguster !

Le collier de dents de loup



1 Détacher des morceaux de pâte et les rouler en boules, grosses comme des noix. Puis les façonner en forme de dents recourbées. Faire un petit trou en haut de chaque dent avec le bout d'un pinceau.



2 Laisser les sablés 1/2 h au frigo sur une plaque couverte de papier sulfurisé. Mettre au four th 6 (180°) 8 à 10 min, jusqu'à ce que les dents soient dorées. Enfiler les dents (refroidies) sur l'élastique et nouer.



Le nectar de petit cochon

Le collier de dents de loup

Cette recette vous est offerte par le magazine **les belles histoires**

Ingrédients pour le nectar de petit cochon

- 1 douzaine de fraises
- 1 banane
- 1 verre de lait
- 1 cuillère à soupe de sucre

Ingrédients pour le collier de dents de loup

- 1 pâte sablée prête à dérouler
- 30 cm de fil élastique

Réalisation du nectar de petit cochon

Laver et équeuter les fraises. Couper la banane en gros morceaux. Mixer les fruits avec un mixer. Ajouter le lait et le sucre, mixer à nouveau pour faire mousser. Verser dans un verre et déguster !

Les Belles Histoires n°511, juillet 2015.

Recette : Anne Chiumino (conception et réalisation).

Photos : Sophie Mutterer.

Illustrations : Anne Rouquette.

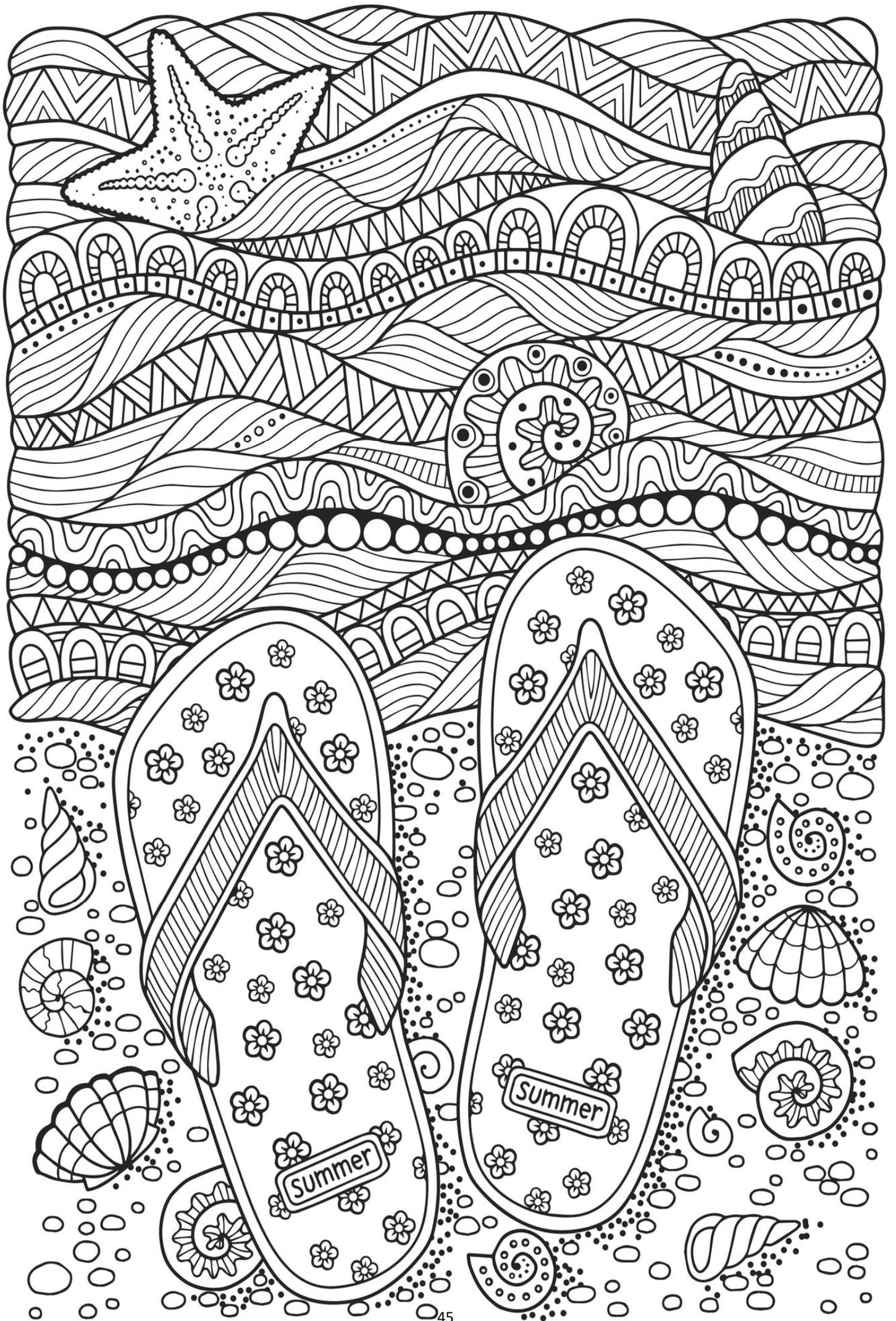
Réalisation du collier de dents de loup

- 1) Détacher des morceaux de pâte et les rouler en boules, grosses comme des noix. Puis les façonner en forme de dents recourbées. Faire un petit trou en haut de chaque dent avec le bout d'un pinceau.



- 2) Laisser les sablés 1/2 h au frigo sur une plaque couverte de papier sulfurisé. Mettre au four th. 6 (180 °C) 8 à 10 min, jusqu'à ce que les dents soient dorées. Enfiler les dents (refroidies) sur l'élastique et nouer.









13 JUILLET



BOUHET EN FETE

à partir de 15h00 place de la Mairie
Animations pour petits et grands!
Jeux Géants, Palets, Quilles Nordiques,
Pêche aux canards...
Buvette sur place

18h30 Apéritif (offert par la municipalité)

19h00 Repas (sur réservation)

20h00 Concert avec le Groupe

P&P (Teddy et Chris)

22h45 Retraite aux flambeaux

23h15 Feu d'Artifice

Bal Dansant jusqu'à 1h00



INSCRIPTIONS ET RESERVATIONS AVANT LE 07/07/25

Nom: _____ Prénom: _____

N° de Tel: _____

Adresse: _____

Commune: _____ CP: _____

RESERVATION REPAS:

Formule Adulte: Entrée / Mogettes - Saucisse / Part de Tarte aux Fruits : 8.50 €

Formule Enfant: Paquet de Chips - Chipolata / Glace : 6.50 €

Nb Formule Adulte : ___ x 8,50 €
+ Nb Formule Enfant : ___ x 6,50 €
Total : _____ €

Pensez à amener vos Couverts et vos gobelets

RESERVATION BUVETTE:

(pour ne plus avoir à faire la queue pour les tickets)



Bouteille de Rosé 75 cl : 8,00 € x ___
Bouteille de Rouge 75 cl : 8,00 € x ___
Blanc ou Rosé (Verre de 15 cl): 1,50 € x ___
Verre de Bière (Verre de 25 cl) : 2,00 € x ___
Soft (Verre de 25 cl): 0,50 € x ___
Bouteille d'Eau 1,5 L : 1,00 €



Total : _____ €



Consigne Verre Eco Cup Disponible sur Place 1 €

Pensez à amener vos Couverts et vos gobelets

Pour tout renseignement: Par Mail: cc-bouhet@free.fr
ou Tel: 07-52-02-45-24 Mme Boucard

A déposer dans la Boîte aux Lettres de la Mairie de Bouhet avant le **7 Juillet 2025**
Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre du "Comité de coordination de Bouhet"
Toute Réservation sans règlement ne sera pas prise en compte.